

## Les Communaux d'Ambilly

### PLQ : Oui, mais...

Nous voilà à la troisième étape du projet. Après le déclassement des *Communaux d'Ambilly* voté par le *Grand Conseil* et le préavis favorable donné par le *Conseil municipal* de Thônex au plan directeur de quartier (PDQ), voilà que nous avons dû nous prononcer sur le plan localisé de quartier (PLQ).

Depuis maintenant de nombreuses années de combat intensif, les victoires ont été abondantes. Du nombre d'habitants revu considérablement à la baisse (notamment par la suppression du 10% Minergie®), du traitement de la gestion des eaux pris avec toute la rigueur que ce point méritait, en passant par l'augmentation de la part dévolue à l'activité commerciale que le groupe PDC a toujours défendu, nous pouvons dire que le dossier a pris des allures plus acceptables.

### *Mais les points d'amélioration sont encore nombreux.*

En matière de transports, les réponses apportées par le Canton et notamment par la *Direction Générale de la Mobilité (DGM)* ne nous semblent pas du tout adaptées. Le décalage entre les simulations réalisées sur ordinateur et la situation que les habitants subissent quotidiennement nous paraît trop important pour ne pas être traité avec toute la rigueur nécessaire.

Depuis 2003, si la partie du dossier dévolue au logement a bien progressé, la partie consacrée à la circulation en est restée au statu quo.

Nous regrettons que le *Département des constructions et technologies de l'information (DCTI)* ne travaille pas en collaboration avec la *DGM*, ce afin

que le projet gagne en cohérence. Il est également regrettable que la vision des services de l'Etat se limite au strict périmètre des *Communaux d'Ambilly* et qu'aucune vision globale de la circulation ne soit envisagée sur l'ensemble de la Commune.

En matière de transports publics, les garanties de desserte du futur quartier en liaison avec le centre de la Commune et les sites propres demandés par notre *Conseil Administratif* n'ont pas pu être obtenus.

De même, en matière de circulation individuelle, les solutions évoquées semblent sous dimensionnées par rapport à l'ampleur du surplus de trafic qui ne manquera pas de survenir. La simple transformation de giratoires en carrefours à feux ne saurait à elle seule constituer la réponse à une situation déjà difficile aujourd'hui.

Sur l'aspect financier, les prévisions présentées au *Conseil Administratif* nous semblent peu claires et nous constatons un manque de transparence

flagrant sur ce point. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'informations précises quant à la participation financière de la Commune sur ce projet.

Or, nos décisions d'aujourd'hui vont influencer la physionomie de notre Commune sur des dizaines d'années tant sur le plan urbanistique que financier.

Le *Canton de Genève* manque cruellement de logements, et ce depuis maintenant de nombreuses années. Dès lors, il serait irrationnel de refuser de bâtir sur un site se prêtant aussi bien à la construction que celui des *Communaux d'Ambilly*. Il ne s'agit pas pour autant de ne pas faire valoir nos droits et nos doléances, ce afin que la qualité de vie de notre Commune qui, si l'on en croit le magazine *Bilanz* est la 6<sup>ème</sup> Commune de *Suisse* en la matière, reste de la meilleure qualité possible.

C'est pourquoi le groupe PDC a répondu par un « oui mais » à ce préavis, ce afin de ne pas donner un chèque en blanc aux Autorités cantonales.

### **A réaliser avant la construction des Communaux d'Ambilly**

1. La création d'un site propre pour les bus depuis le barreau routier jusqu'à la rue de Genève en passant par l'avenue Tronchet.
2. La création d'un site propre pour les bus depuis la sortie de Puplinge jusqu'au carrefour de Mon-Idee.
3. La création d'un site propre pour le bus sur la route de Mon-Idee **avant le prolongement de la ligne 9** en direction de la douane de Mon-Idee.
4. La possibilité de donner un maximum de priorité au bus entre le carrefour de Mon-Idee et le barreau routier.
5. Le maintien d'une ligne de bus au-delà de 2014 pour assurer la liaison Communaux d'Ambilly et le centre de notre commune par l'av. Tronchet.
6. L'interdiction de tourner à gauche depuis la rte de Mon-Idee afin d'éviter le transit sur le mail central.
7. La limitation de vitesse à 30 Km/h sur le mail central.

(suite au verso)

## Le PDC se préoccupe du chômage chez les jeunes

Il est admis que les jeunes sont particulièrement exposés et ont un risque élevé de se retrouver au chômage. Le taux de chômage des jeunes avoisine les 4% en Suisse. Cela ne veut pas dire qu'une augmentation du chômage des jeunes en Suisse n'est pas à craindre. Mais on oublie trop souvent de rappeler que ce chômage concerne des jeunes gens qui connaissent des situations pouvant être fondamentalement différentes. Certains d'entre eux sont en rupture avec l'éducation depuis très longtemps, ce qui rend leur insertion délicate. A cela s'ajoutent très souvent des relations familiales complexes.

Il faut qu'interviennent alors les divers mécanismes destinés à leur permettre d'acquérir un bagage. Ils ont été revus pour le canton de Genève, de telle manière à mieux prendre en compte les besoins des entreprises. Socialement, il n'est jamais bon de se retrouver oisif à la sortie de l'école obligatoire. Chaque situation doit trouver une solution adaptée.

Il paraît important de souligner que l'Etat, premier employeur du canton, devrait favoriser l'emploi des jeunes résidant sur le territoire genevois. Il pourrait en effet sembler quelque peu scandaleux à certains de savoir que plus de 1300 nouveaux permis frontaliers ont été délivrés en 2009, alors que le taux de chômage à Genève atteint presque 7%.

### *Des places pour les jeunes*

Sous l'impulsion des associations patronales et de la conseillère fédérale PDC Doris Leuthard, la Confédération a encouragé les acteurs du marché de l'emploi, tant public que privé, à créer des places de stage supplémentaires pour permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience professionnelle.

La Confédération a mis en place en début d'année une nouvelle mesure pour permettre aux entreprises d'engager des jeunes diplômés au chômage depuis plus de 6 mois : une subvention allant jusqu'à 1000 CHF par mois pendant une demi-année.

Ce sont des outils qu'il faut exploiter à fond, le cas échéant en les renforçant. Ainsi, à Genève, une agence de placement qui s'appelle Jeunes@Work (site internet : [www.jeunesatwork.ch](http://www.jeunesatwork.ch)) a été créée. Il semble que cet instrument donne de bons résultats, puisque 77% des jeunes qui en ont bénéficié ont trouvé un emploi. Une piste intéressante, sous forme de réponse concrète au chômage des jeunes.

La Commune de Thônex a également joué son rôle d'employeur en engageant des jeunes en formation. Ce soutien est une aide précieuse pour se lancer sur le chemin du travail (sachant qu'il y a environ 400 chômeurs sur notre commune). D'autres communes l'ont également déjà fait, avec des résultats plus que satisfaisants.

José Simoes  
Membre du comité

### **Action 3 Chêne pour l'Emploi :**

[www.action3chene.com](http://www.action3chene.com)  
136, chemin de la Montagne  
1224 Chêne-Bougeries  
Tél. 022 348 45 72

### **Autres réalisations nécessaires à court et moyen termes :**

- a/ La mise en zone 30 Km/h de l'avenue Adrien-Jeandin.
- b/ Le réaménagement de la rue de Genève.
- c/ La réalisation d'une pénétrante sur la route Blanche.
- d/ Une solution adéquate pour régler la problématique du carrefour à Fossard.
- e/ Une étude du passage sous voie de la rue de Genève suite aux différents projets : rue François-Jacquier et avenue de Thônex.

Il est à noter qu'une grande partie de ces projets dépendent des décisions de l'Etat. Néanmoins, les Autorités communales sont prêtes à s'investir en collaboration avec l'Etat afin de permettre à ces mesures de voir le jour rapidement.

On appelle de nos vœux pour que ce message soit entendu par Madame la Conseillère d'Etat, Michèle Künzler, et surtout par la DGM (Direction générale de la mobilité).

Philippe Decrey  
Conseiller Administratif

N'oubliez pas de noter dans vos agendas notre traditionnelle

### **Spaghetti party**

**vendredi 28 janvier**  
dès 19h.

à la salle des fêtes  
de Thônex



Retrouvez le **PDC**  
Thônex sur facebook